



Fiche déclarative préalable
à la réalisation de sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain
(Au titre des articles L. 214-1 et R. 214-1 du code de l'environnement – Titre 1er)

Aucun travaux en vue de la réalisation du forage ne pourra être exécuté avant la fin de la période éventuelle d'opposition (R. 214-35 du code de l'environnement) ou un accord anticipé.

La réalisation d'un ouvrage ou le prélèvement d'eau non déclarée est considérée comme une infraction exposant le contrevenant à une amende de 5ème classe et à des poursuites pénales.

Ce formulaire ne constitue pas une demande de prélèvement d'eau

La présente fiche est constituée de plusieurs parties :

- partie 1 : identification du demandeur,
- partie 2 : description de l'ouvrage à créer,
- partie 3 : document d'incidence,
- partie 4 : abandon d'ouvrage.

Ces parties sont à remplir en fonction du projet : l'appui technique de l'entreprise en charge des travaux peut être nécessaire.

Une notice explicative figure en annexe.

→ PARTIE 1 : IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

I. Demandeur

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) :

SIRET : _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro :

Voie :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Tél. : _ _ _ _ _ Port. : _ _ _ _ _

Mail :@.....*

*** En indiquant une adresse mail j'accepte que celle-ci soit utilisée par l'administration pour toute correspondance liée à l'instruction du présent dossier, en cas de refus cocher la case :**

N° PACAGE (si exploitation agricole) :

ICPE : non concerné déclaration autorisation / enregistrement

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Service instructeur : SPE DREAL DDETSPP / associé : DREAL code minier ARS usage sanitaire

date de réception : n° dossier :

Prof (m) : Q (m³/h) : V (m³/an) :

en ZRE : Oui Non périmètre gestion :

SAGE : PP AEP : ZS/ZOS:

ZH : CE : autre :

II. Objet de la demande

Objet de la demande	Parties à compléter			
	1	2	3	4
<input checked="" type="checkbox"/> création d'ouvrage	Oui	Oui	Oui	Pour les ouvrages temporaires
<input type="checkbox"/> remplacement d'ouvrage	Oui	Oui	Oui	Oui
<input type="checkbox"/> modification d'une déclaration antérieure	selon le contenu de la demande de modification N° récépissé de déclaration ou N° arrêté préfectoral : Date de récépissé ou de l'arrêté : / /			
<input type="checkbox"/> abandon d'ouvrage	Oui	Non	Non	Oui

Nombre d'ouvrage(s) de prélèvement concerné(s) par la demande : 1

Nombre d'ouvrage(s) de prélèvement utilisé(s) par le demandeur : 2

III. Intention d'usage du forage

- Essais de pompage
 Surveillance des eaux souterraines
 Prélèvement d'eau ponctuel < 6 mois
- Prélèvement d'eau pérenne
 Rabattement temporaire de nappe
 Rabattement permanent de nappe

Veuillez expliquer en quelques phrases le contexte de votre projet (réalisation, remplacement, modification ou abandon, ...) et l'intention d'usage :

Nous avons besoin de créer une nouvelle forage pour accompagner l'augmentation de production et de s'assurer d'une redondance dans notre capacité de pompage.

IV. Rubrique du code de l'environnement concernée par la demande de forage (R. 214-1)

Rubrique 1.11.0 (déclaration) : ouvrage, sondage, essai de pompage, création de puits, ouvrage souterrain à usage non domestique réalisé pour la recherche ou surveillance d'eaux souterraines ou le prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau.

V. Autre législation

Mentionner, le cas échéant, des demandes d'autorisation ou des déclarations déjà déposées pour le projet au titre d'une autre législation, avec la date de dépôt et la mention de l'autorité compétente :

Fait à GOUSSE, le 26 / 01 / 2024

Je certifie avoir pris connaissance des prescriptions générales relevant des arrêtés ministériels du 11 septembre 2003 (accessibles sur le site <https://aida.ineris.fr>) et déclare m'engager à les respecter sans délai ainsi que les prescriptions spécifiques issues du présent dossier.

J'informerai le service police de l'eau de la date réelle des travaux préalablement à leur réalisation.

NOM et Prénom du demandeur

Signature du demandeur

Thomas LESTAGE



→ PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'OUVRAGE À CRÉER

1 exemplaire par ouvrage !

Réservé administration - Identification forage

I. Localisation de l'ouvrage envisagé

Commune de situation de l'ouvrage envisagé:

Lieu-dit : Cadastre - Section : N° parcelle :

Joindre la localisation de l'ouvrage sur un plan au 1/25000ème et un extrait cadastral (ou document permettant une localisation plus précise)

II. Nature de l'ouvrage

Forage Puits Piézomètre Dispositif de rabattement de nappe

Profondeur maximale prévisionnelle * : m

** si supérieur ou égale à 50m fournir le résultat de l'instruction au cas par cas suivant l'article R122-2 du code de l'environnement*

Nom de la nappe ou aquifère sollicité(e) (référence et nom BD LISA) :

.....

.....

Date prévisionnelle de commencement des travaux : _ _ / _ _ / _ _ _ _

III. Renseignements concernant l'entreprise chargée des travaux (possibilité de faire compléter par celle-ci)

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) :

SIRET : _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro :

Voie :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Tél. : _ _ _ _ _ Port. : _ _ _ _ _

Mail :@.....

L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des foreurs ? Oui Non

Ouvrage réalisé en conformité avec la norme AFNOR NF X10-999 « Forage d'eau et de géothermie » ? Oui Non

IV. Technique mise en œuvre (possibilité de faire compléter par l'entreprise en charge du forage)

Réalisation d'un forage

Remplissez les tableaux ci-dessous pour décrire la réalisation et les matériaux qui seront employés (ou fournir un document équivalent sur papier libre) :

Forage:

Cote début	Cote fin	Diamètre du forage	Mode de forage	Fluide du forage
MERCI DE BIEN VOULOIR RÉFÉRER À LA COUPE PRÉVISIONNELLE ISSUE DU LOGICIEL GESFOR				

Équipement (tubage, cimentation, crépines, massifs de gravier)

Cote début	Cote fin	Diamètre du tube (mm)	Matériau du tubage/crépine	Épaisseur (mm)	Matériau pour combler l'espace annulaire

Précisez les produits qui seront injectés lors de la réalisation et leur traitement

Type de produit et quantité (boues, acidification, autres)	Méthode de traitement envisagée (indiquez néant si aucun produit)	Devenir et filière d'élimination des produits utilisés

Fournir sur papier libre la coupe technique prévisionnelle du forage précisant les équipements avec la lithologie prévisionnelle rencontrée

Équipement et protection de l'ouvrage

Fournir sur papier libre le schéma détaillé et coté des équipements de protection de la tête de forage

COPIE DE FORAGE D'EAU

Entreprise:	SARL PROSPER FORAGES
Client:	SCEA LADEBAT 32 CHEMIN DU TROU BLEU 40465 GOUSSE
Maître d'oeuvre:	SCEA LADEBAT 32 CHEMIN DU TROU BLEU 40465 GOUSSE
Exploitant:	SCEA LADEBAT 32 CHEMIN DU TROU BLEU 40465 GOUSSE

Code National BSS :

N° Déclaration ** :

Police de l'eau * :

* Numéro de déclaration au titre de la police de l'eau

** N° d'enregistrement de déclaration préalable

Lieu de l'ouvrage :

40465 PRECHACQ LES BAINS

Coordonnées : **Longitude** 385 362 **Latitude** 6 304 382 **Altitude :** 15.66 m
Zone Lambert-93 métrique

Nombre de forages : 1

Date début de l'ouvrage : 19/02/2024

Resp. M. Ouvrage :

Date fin de l'ouvrage : 23/02/2024

Resp. M. Oeuvre :

Machine : MORI P30

Resp. Chantier :

Date début pompage :

Niveau statique non perturbé : 0.00 m

Date fin de pompage :

Débit Maxi. d'essai : 0.00 m³/h

Nombre de nappes identifiées :

Rabattement correspondant : 0.00 m

Notes :



TRONCONS de L'OUVRAGE

COPIE DE FORAGE D'EAU



Charte qualité

Client:	SCEA LADEBAT
Maître d'oeuvre:	SCEA LADEBAT
Lieu de l'ouvrage :	40465 PRECHACQ LES BAINS

LITHOLOGIE

De	à	Libellé
0.00	3.00	Sable
3.00	10.00	Calcaire blanc
10.00	30.00	Calcaire blanc + eau
30.00	31.00	Argile marron

FORAGE

De	à	Ø"	Ømm	Mode de forage	Fluide de forage
0.00	31.00	12"	306.00	M.f.t.	Air

* Reconnaissance

TUBAGE

De	à	Ø"	Ømm	Epais.	Ecra.	Nature du tubage	Type	Slot	Vide %
0.00	26.00	7"1/8	180.00	8.50		P.v.c.	Tube-plein		
24.00	30.00	7"1/8	180.00	8.50		P.v.c.	Crepine fentes	0.75	
30.00	30.10	7"1/8	180.00	8.50		P.v.c.	Bouchon-de-pied		

REPLISSAGE

De	à	Ø"	Ømm	Matériau	Nature	Méthode de pose	Texture	Gra. (mm)	Vol. m3
0.00	8.00	7"1/8	180.00	Ciment	Cem ii/b-I 32.5n	Annulaire			
8.00	10.00	7"1/8	180.00	Billes-argile	Sopranite				
10.00	31.00	7"1/8	180.00	Gravier	Gravier de sibelco	Gravitaire	Roule	1.00-2.50	

ACCESSOIRE

De	à	Type d'accessoire
0.00	0.00	Socle en beton 1,75m x 1,75m avec capot metalique cadenas

COPIE DE FORAGE D'EAU

Travaux réalisés : 111
du 19/02/2024 au 23/02/2024

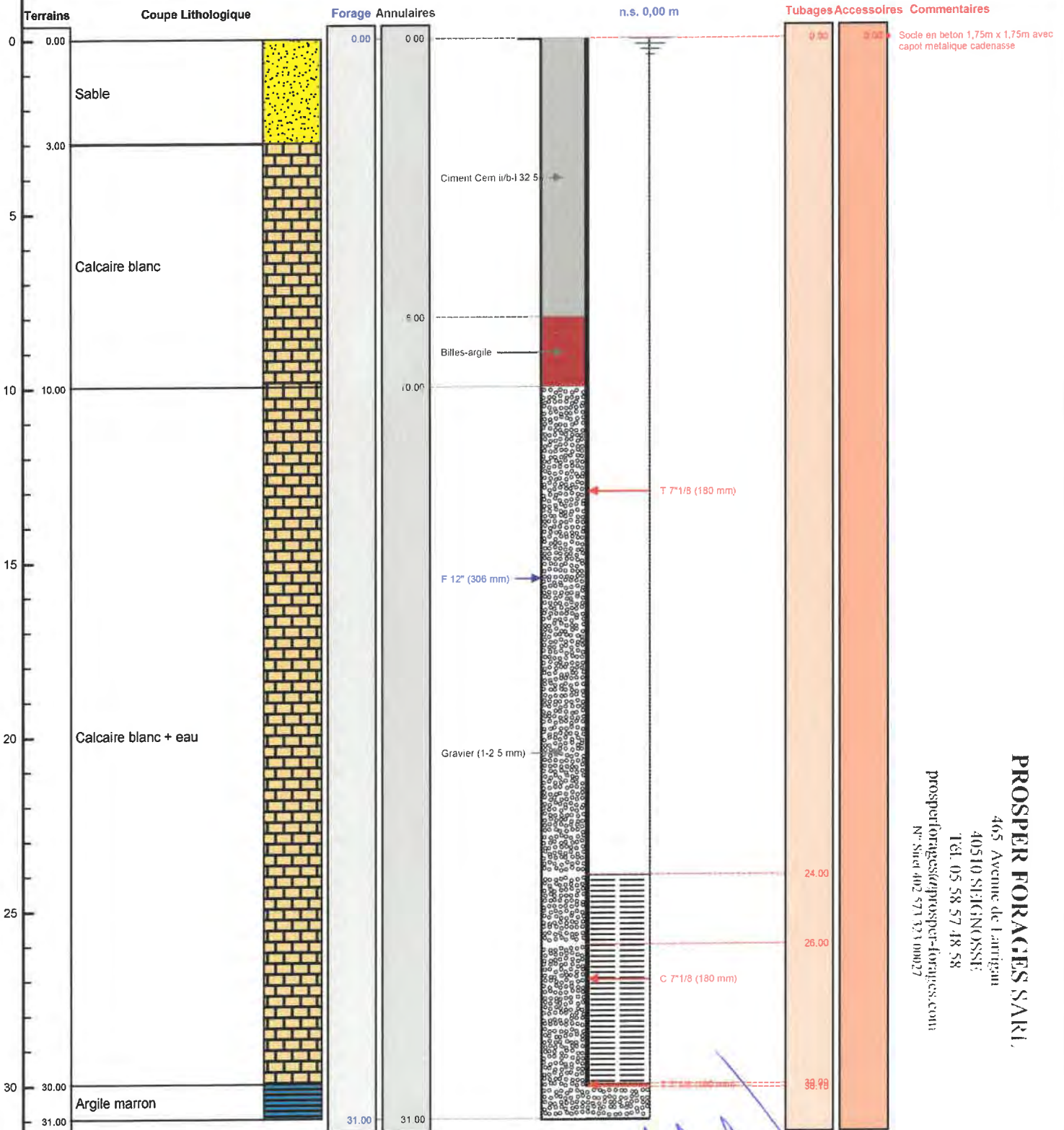
Client : SCEA LADEBAT
Maitre d'oeuvre : SCEA LADEBAT
Localisation de l'ouvrage : 40465 PRECHACQ LES BAINS

Coordonnées de l'ouvrage :
Lambert-93 métrique
Longitude (X): 385 362
Latitude (Y): 6 304 382
Altitude sol (Z): +15,660 m

Echelle : 1/156

Profondeurs en m au-dessous du repère zéro sol (signe + au-dessus)

Nombre de forages : 1

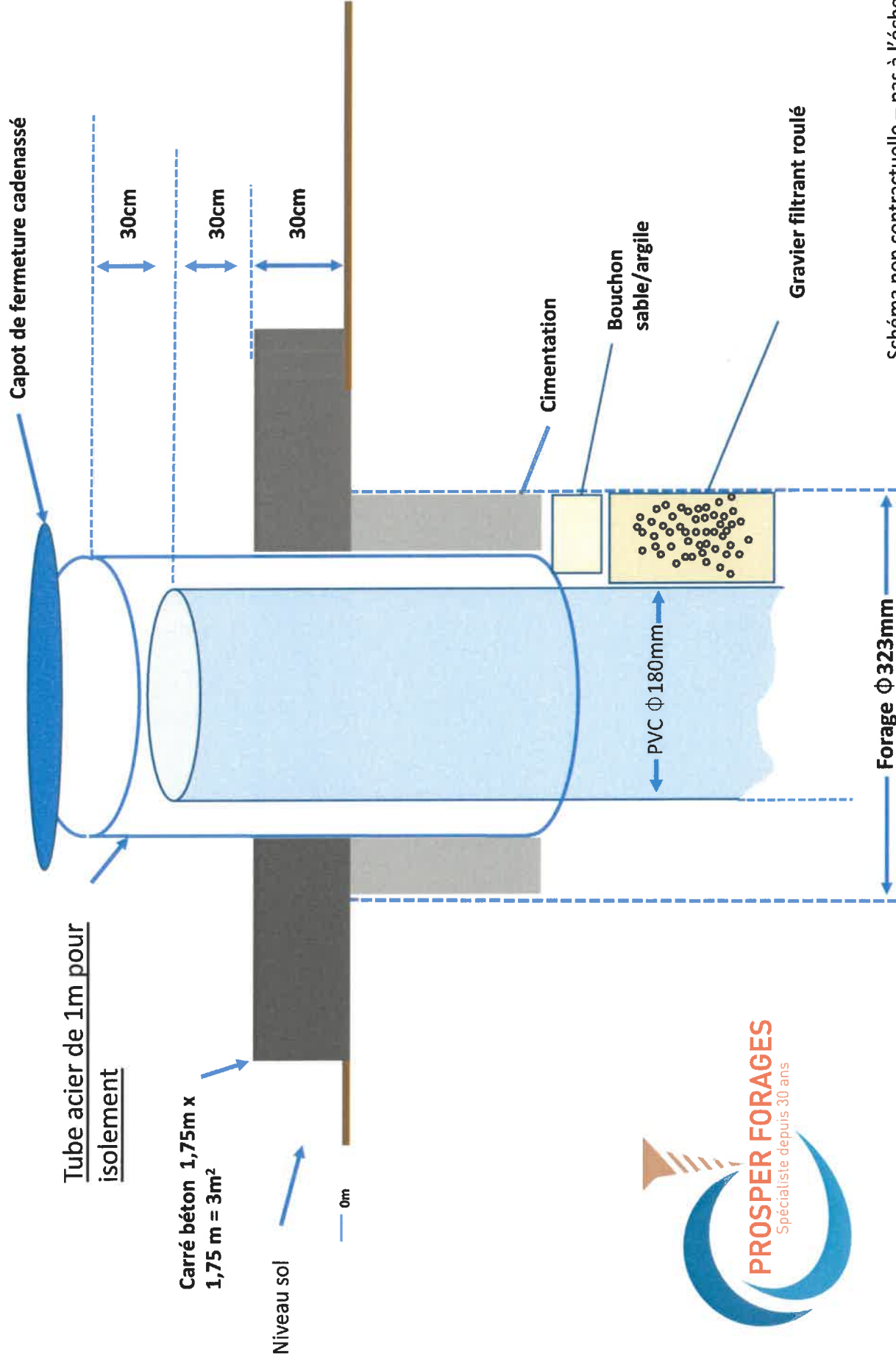


PROSPER FORAGES SARL
465 Avenue de Larrigan
40510 SIEGNOSSE
TEL. 05 58 57 48 58
prospforages@prospert-forages.com
N° Siret 402 571 421 00027



Le 29/1/2024 à SIEGNOSSE
CERTIFIE CONFORME A L'OUVRAGE EXECUTE
Tampon et signature du chef d'entreprise

SCHÉMA TÊTE DE FORAGE 323mm



Tests hydrauliques

Descriptif de la méthode de réalisation des tests et identification des ouvrages suivis :

Nous allons suivre le niveau d'eau dans le forage - 42457 environ 50m pendant le test de pompage par palier sur 4 paliers d'une demi heure. Débit de démarrage en fonction des observations lors des opérations de forage. Débits suivants en fonction du rabattement du forage au pompage. Pas de pompage de longue durée prévue.

V. Rapport de fin de travaux

Le demandeur s'engage à fournir (directement ou par l'intermédiaire de l'entreprise réalisant le forage) au service ayant instruit la présente demande (DDETSPP, DDTM ou DREAL) un rapport de fin de travaux conforme à l'article 10 de l'arrêté du 11/09/2003 relatif aux prescriptions générales applicables à la réalisation de forage.

VI. Conditions de surveillance et d'abandon

Le demandeur s'engage à respecter les conditions de surveillance et d'abandon du forage conformément aux articles 11 à 13 de l'arrêté du 11/09/2003 relatif aux prescriptions générales applicables à la réalisation de forage.

VII. Propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur*):

NOM : LESTAGE PRENOM : Serge

Raison sociale (si société) :

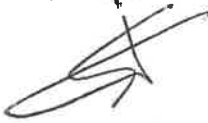
SIRET: ----- date de naissance (si particulier) 05 / 05 / 1957

Adresse : Lieu-dit : Numéro : 295

Voie:

Code postal 40455 Commune: P.i. Prechacq-les-bains

Signature du propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur)

Fait à Gousse  , le 25 / 01 / 2024

*si vous êtes propriétaire fournir un justificatif de maîtrise foncière (ex : relevé parcellaire MSA, ...)

→ PARTIE 3 : DOCUMENT D'INCIDENCE RELATIF AU(X) FORAGE(S) ET À SON(LEUR) EXPLOITATION (PROJET GLOBAL)

I. Compatibilité du projet vis à vis des Schémas (Directeurs) d'Aménagement et de Gestion des Eaux ?

SDAGE ADOUR GARONNE :

- ne doit entraîner aucune dégradation de la qualité d'une nappe utilisée pour l'alimentation en eau potable.
- est exécuté de telle sorte qu'il n'y a aucune mise en communication des nappes de surface avec les nappes profondes.
- n'entre pas en concurrence avec l'alimentation en eau potable ou le thermalisme.
- ne doit pas avoir d'impact sur les milieux aquatiques et l'écoulement des cours d'eau
- ne doit pas avoir d'impact sur les zones humides
- ne doit pas avoir d'impact sur une zone de sauvegarde
- en cas de prélèvement, le forage est équipé d'un compteur d'eau

compatibilité : Oui Non

SAGE :

Si concerné, préciser le nom :

compatibilité : Oui Non

Non Concerné

II. Compatibilité du projet vis-à-vis du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ?

Oui Non

III. Raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives :

.....
.....
.....

IV. Incidences liées à Natura 2000

Le projet est situé en zone Natura 2000 ou à proximité (<500m) : Oui * Non

* Si « Oui », un dossier d'évaluation de l'incidence Natura 2000 doit être fourni par le déclarant. Le document (ainsi que le zonage) est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://landes.gouv.fr/natura-2000-dans-les-landes-a5715.html>

V. Incidences liées à l'ouvrage et à son exploitation

Pour tout projet de prélèvement d'eau ou rabattement de nappe, cocher également les cases au paragraphe VI

L'ouvrage sera-t-il situé :

	Oui *	Non
En zone inondable		
Dans une zone d'accumulation possible d'eau		
Dans ou à proximité d'une zone humide (<500m) * Si Oui situer sur un plan la zone humide et l'ouvrage projeté ; dans le cas d'une zone humide à une distance <100m fournir une étude d'incidence prévisionnelle ; dans tous les cas le rapport de fin de travaux devra évaluer l'incidence sur la zone humide		
A proximité d'un cours d'eau (<500m) * Si Oui : situer sur un plan le cours d'eau et l'ouvrage projeté ; dans le cas d'un cours d'eau à une distance <100m fournir une étude d'incidence prévisionnelle ; dans tous les cas le rapport de fin de travaux devra évaluer l'incidence sur le cours d'eau		
A proximité (<500m) ou dans un périmètre de protection d'un point de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine ou des sources d'eau minérale naturelle * Si Oui identification du périmètre de protection :		
A proximité (<500m) ou dans un périmètre de protection des stockages souterrains de gaz, d'hydrocarbures ou de produits chimiques		
Dans une zone soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ou un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) * Si Oui identification du(des) périmètre(s) :		
Existe-t-il des sources ou ouvrages prélevant en nappes souterraines dans un rayon de 500 m ? * Si Oui, les indiquer sur le plan au 1/25.000ème localisant votre ouvrage. Le rapport de fin de travaux devra aussi évaluer l'incidence sur ces ouvrages		

Distances minimales à respecter pour des installations susceptibles d'altérer la qualité des eaux :

Indiquer la distance prévue du lieu d'implantation par rapport à :	Réglementation	Distance *
Une décharge ou une installation de stockage de déchets ?	200m	m
Des ouvrages d'assainissement collectif ou non collectif ?	35m	m
Des canalisations d'eaux usées ou transportant des matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines ?	35m	m
Des stockages hydrocarbures, de produits chimiques ou phytosanitaires ?	35m	m
Des bâtiments d'élevage et de leurs annexes ?	35m	m



0272

0273

0267

0266

0074

0296

0265

Echelle 1 : 770
0 20 m

0081

0082

Forage existant non répertorié sur SIGES
Aquitaine
Contrôle de niveau lors des test de
pompage

FORAGE À FAIRE

OB 0296

AFFICHER DES COORDONNÉES

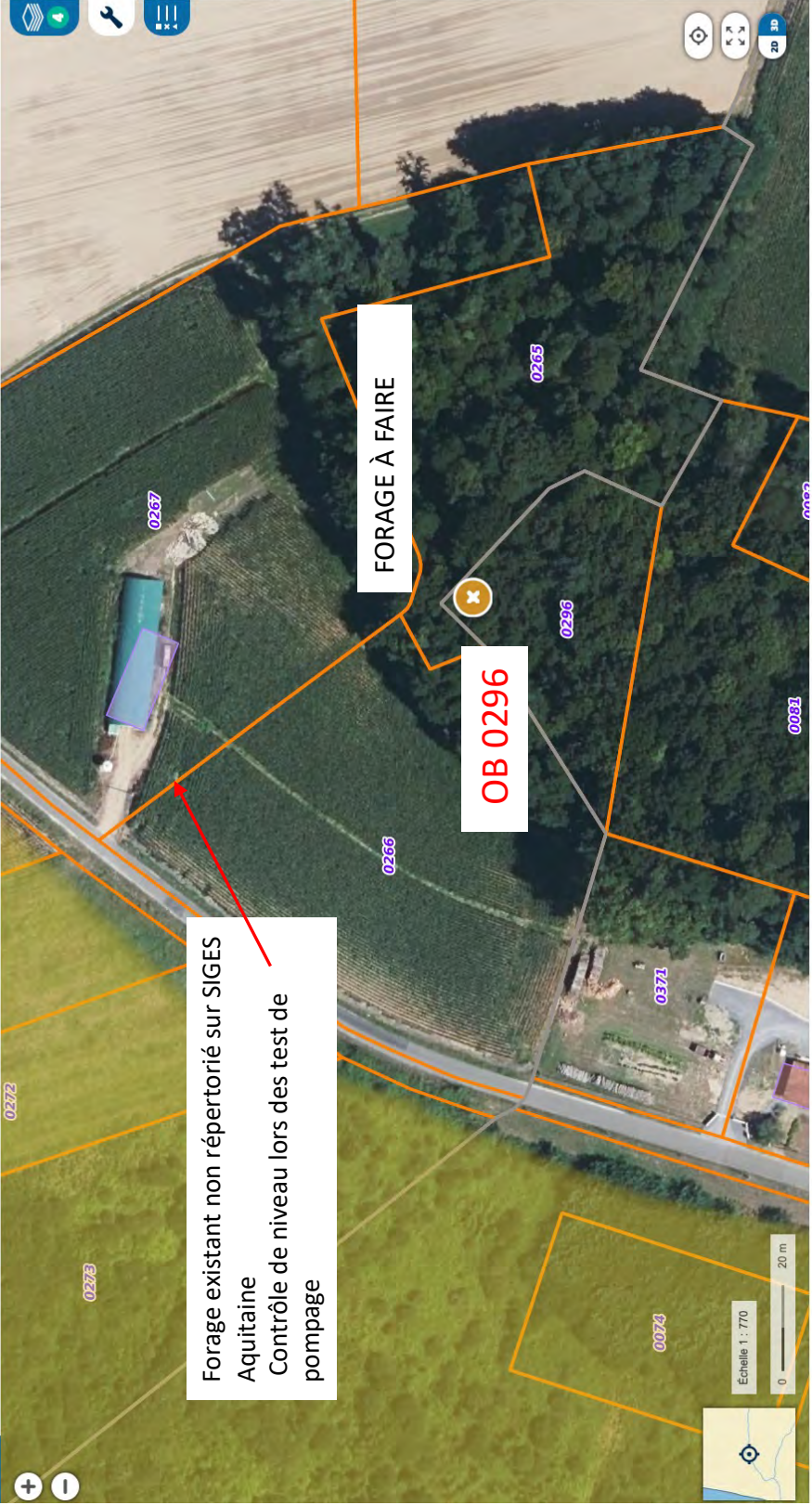
X : 385361.96 m
Y : 6304382.04 m
Altitude : 15.66 m

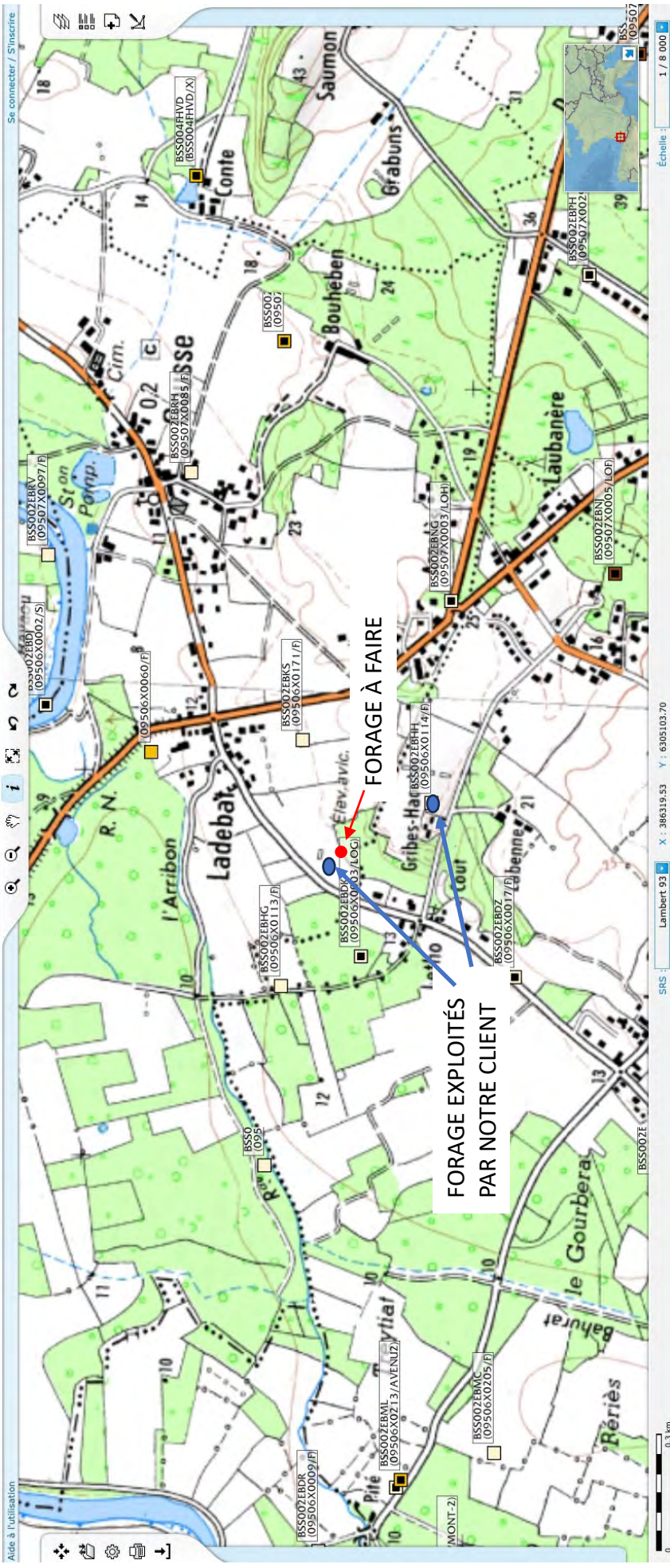
SYSTÈME DE RÉFÉRENCE

Lambert 93
mètres

QUADRILLAGE

Afficher





VII. Fonctionnement du système de prélèvement

	Oui	Non *
Le forage sera-t-il exploité indépendamment d'autres ouvrages		
* Si Non lister les ouvrages utilisés cumulativement et décrire le fonctionnement du système (débits individuels,...) avec le positionnement du(des) compteur(s) qui ne doit (doivent) pas être commun(s) à plusieurs ressources :		

VIII. Synthèse des ouvrages utilisés et des prélèvements d'eau

Joindre la copie des autorisations de prélèvements d'eau déjà détenues par le demandeur.

IX. Moyen de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau qui sera installé

Compteur volumétrique

marque * :numéro de série * :

Autre, à préciser et justifier :



** information à fournir au service police de l'eau si connue ou dès la mise en place du système de pompage dans l'ouvrage*

→ PARTIE 4 : ABANDON D'OUVRAGE ET/OU DE PRÉLÈVEMENT

Réservé administration - Identification forage

I. Identification et localisation de l'ouvrage à abandonner

identification de l'ouvrage à abandonner :

Commune de situation de l'ouvrage :

Lieu-dit :

Cadastre - Section : N° parcelle :

La localisation de(s) ouvrage(s) sur un Plan au 1/25000ème et un extrait cadastral est à joindre (ou document permettant une localisation plus précise)

Références du récépissé de déclaration (date et numéro) :

II. Nature de l'ouvrage

Forage Puits Piézomètre Dispositif de rabattement de nappe

Profondeur : m	Oui	Non
Cimentation des tubages, des espaces annulaires		
Margelles en béton		
Tête de forage		

La coupe technique de l'ouvrage à combler est à joindre au présent document.

Nom de la nappe ou de l'aquifère sollicité(e) (référence et nom BD LISA) :

.....

III. Moyen de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau équipant l'ouvrage

Compteur volumétrique,

marque :

numéro de série :

index de fin d'usage :

Date de cessation de l'usage :

Autre (à préciser et justifier) :

.....

IV. date des travaux de comblement :

prévisionnelle :

réalisée :

V. Renseignements concernant l'entreprise chargée des travaux (possibilité de faire compléter par celle-ci)

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) :

SIRET : _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro :

Voie :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Tél. : _ _ _ _ _ Port. : _ _ _ _ _

Mail :@.....

L'entreprise est-elle adhérente à la charte de qualité des foreurs ? Oui Non

Comblement réalisé en conformité avec la norme AFNOR NF X10-999 « Forage d'eau et de géothermie » ? Oui Non

VI. Techniques retenues pour réaliser le comblement (descriptif technique et schéma), possibilité de faire compléter par l'entreprise en charge du forage :

Fournir sur papier libre le schéma détaillé et coté précisant la technique mise en place ainsi que le descriptif technique

VII. Propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur *) :

NOM : PRENOM :

Raison sociale (si société) :

SIRET : _ _ _ _ _ date de naissance (si particulier) : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Adresse : Lieu-dit : Numéro :

Voie :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Signature du propriétaire de la parcelle (si différent du demandeur)

Fait à, le / /

* si vous êtes propriétaire fournir un justificatif de maîtrise foncière (ex. : relevé parcellaire MSA, ...)



irrigadour

Changement du bénéficiaire d'une autorisation de prélèvement d'eau

Ce formulaire peut être utilisé pour changer le bénéficiaire d'une autorisation de prélèvement d'eau, conformément à l'article R214-31-3¹ du code de l'environnement. Il est à compléter par les deux parties et à renvoyer à :

Cité Galliane – OUGC IRRIGADOUR

55 Av. de Cronstadt – BP 279 – 40005 MONT DE MARSAN Cedex
ou par mail à l'adresse suivante : accueil@irrigadour.fr

1 Ancien(s) gestionnaire(s)					
SIRET	Raison sociale	Nom et prénom	Adresse	Nom et qualité du signataire si personne morale	Date et signature
838205227000 13	SCEA CADILLON	CADILLON VERONIQUE	255 ALLÉE DE BOUÏÉHOU 60555	CADILLON	21/12/23

2 Nouveau(x) gestionnaire(s)					
SIRET	Raison sociale	Nom et prénom	Adresse	Nom et qualité du signataire si personne morale	Date et signature
A 4883513860 0078	SCEA LADEBAT	LESTAGE Thomson	32 chemin de Krou Bleu Gourasse	LESTAGE	21/12/23
B					

Si vous êtes nouvel irrigant, remplir le tableau ci-contre.	N° de téléphone	N° de portable	Adresse mail	N° SIRET*
	A			
	B			

*Si vous n'avez pas de numéro SIRET veuillez indiquer votre date de naissance :

3 Attestation sur l'honneur	
<ul style="list-style-type: none"> Je soussigné Mme, Mr <u>LESTAGE Thomson</u>, certifie sur l'honneur avoir reçu l'accord du ou des propriétaires des terres concernées par le transfert mentionné sur ce document. (Cf informations du cadre n°4). 	
Fait à <u>Gourasse</u> , le <u>21/12/2023</u>	
Signature :	

¹ Article R214-31-3 du code de l'environnement : Pour élaborer le plan annuel de répartition du volume d'eau faisant l'objet de l'autorisation de prélèvement, l'organisme unique de gestion collective invite les irrigants à faire connaître leurs besoins selon les modalités prévues à l'article R. 214-31-1 [...] ou l'article R211-114 [...] Dans le périmètre institué en application de l'article R. 211-113, toute demande de prélèvement d'eau pour l'irrigation présentée par une personne autre que l'organisme unique est rejetée de plein droit."

4 Prélèvement(s) concerné(s) par le transfert

*Si vous réalisez un transfert de tous les points de prélèvements (Transfert total) à une seule exploitation veuillez cocher la case ci-contre :

*Si vous effectuez un transfert d'une partie de vos prélèvements (Transfert partiel), veuillez renseigner le tableau ci-dessous :

Numéro d'agrément	Type (forage, cours d'eau, réservoir)	Commune	Débit horaire (m ³ /h)	Surface irriguée (ha)	Volume annuel (m ³ /an)
			m ³ /h	ha	m ³ /an
			m ³ /h	ha	m ³ /an
			m ³ /h	ha	m ³ /an
			m ³ /h	ha	m ³ /an
			m ³ /h	ha	m ³ /an
			m ³ /h	ha	m ³ /an
			m ³ /h	ha	m ³ /an
			m ³ /h	ha	m ³ /an

Vous trouverez ces informations sur le formulaire des autorisations qui a été transmis à l'ancien gestionnaire.

5 Cogestion d'un prélèvement : répartition de la surface et du volume

Ne remplir le tableau que si le prélèvement sera utilisé par plusieurs gestionnaires (co-gestion). La répartition doit respecter la surface et le volume autorisés. (Ces quantités sont rappelées sur le registre des autorisations)

Numéro d'agrément	Gestionnaire A			Gestionnaire B		
	Surface attribuée (ha)	Volume attribué (m ³ /an)	Débit attribué (m ³ /h)	Surface attribuée (ha)	Volume attribué (m ³ /an)	Débit attribué (m ³ /h)
34584	12,16	24320				

Ce document ne vaut pas déclaration auprès :

- de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, pour plus d'informations contacter le 05 61 36 37 38
- des gestionnaires du Domaine Public Fluvial (DPF), le département des Landes est le seul concerné, vous pouvez contacter M. SAVY pour la DDTM40 au 05 58 51 30 50.

SCEA LADEBAT
Lestage Thomas
32 chemin du trou bleu
40465 GOUSSE

GOUSSE Le 25/01/2024

je soussigné MR LESTAGE SERGE propriétaire domicilié 32 chemin
du Trou Bleu 40465 Gousse

-donne mon accord pour la réalisation d un forage sur la parcelle B296
sur la commune de Prechacq Les Bains .

Cette parcelle est ma pleine propriété et mise a la disposition de la SCEA LADEBAT ;



Mariée sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de BORDEAUX (Gironde) le 7 novembre 1987; régime non modifié depuis.

2°) Et Madame Isabelle Catherine Marie-Joseph DESTOUESSE, assistante de vie, demeurant à MAGESCQ (Landes) 5, rue de la République, divorcée non remariée de Monsieur Arnaud NAVARRE suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de DAX (Landes) le 25 janvier 2001.

Née à BAYONNE le 12 août 1963.

Etant précisé que Madame DESTOUESSE déclare ne pas être engagée dans les liens d'un pacte civil de solidarité ainsi qu'il résulte d'un document délivré par le Greffe du Tribunal d'Instance de BAYONNE le 19 mars 2003, demeuré ci-annexé aux présentes après mention.

La ou les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du présent acte "Le VENDEUR".

ACQUEREUR

Monsieur Serge LESTAGE, agriculteur, demeurant à GOUSSE (Landes), 32, chemin du Trou Bleu, époux de Madame Josiane Monique ROUSSEAU.

Né à GOUSSE le 5 mai 1957.

Marié sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage reçu par Me PEYRESBLANQUES, notaire soussigné, le 7 mars 2003, préalable à son union célébrée à la mairie de GOUSSE le 5 avril 2003.

FAISANT LA PRESENTE ACQUISITION POUR SON COMPTE PERSONNEL

La ou les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du présent acte "L'ACQUEREUR".

Il est ici précisé que, dans le cas de pluralité de VENDEURS ou d'ACQUEREURS, il y aura solidarité entre toutes les personnes physiques ou morales formant l'une des parties contractantes, lesquelles obligeront également leurs héritiers et ayants cause, solidairement entre eux.

DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font élection de domicile en l'étude du notaire soussigné.

PRESENCE ou REPRESENTATION

La ou les personnes identifiées ci-dessus sous le vocable "VENDEUR" sont, savoir :

- présente en ce qui concerne Madame Isabelle DESTOUESSE

JN. S C H

A

- non présente en ce qui concerne Madame MICHELEAU mais représentée par Monsieur Jean-Claude CAMPAGNE, clerc de notaire, domicilié à TARTAS, 7, Place Aristide Briand.

En vertu d'une procuration sous signature privée en date du 30 avril 2003, demeurée ci-annexée aux présentes après mention.

Précision étant ici faite que le vocable "VENDEUR" s'applique tant aux mandants qu'à leur mandataire.

La ou les personnes identifiées sous le vocable "ACQUEREUR" sont présentes.

OBJET DU CONTRAT

Le VENDEUR vend par ces présentes, à l'ACQUEREUR qui accepte, les biens ci-après désignés sous le vocable "L'IMMEUBLE", tel qu'il existe avec toutes ses dépendances, tous immeubles par destination qui en dépendent et tous droits y attachés, sans aucune exception, ni réserve.

DESIGNATION

1°) COMMUNE DE PRECHACQ LES BAINS (Landes)

Une parcelle de terrain en nature de bois taillis, figurant au cadastre rénové de ladite commune de la manière suivante :

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	NATURE	CONTENANCE		
				HA	A	CA
B	296	GRIBES HACUTES	BT		21	70

2°) COMMUNE DE GOUSSE (Landes)

Diverses parcelles de terrain en nature de bois taillis, figurant au cadastre rénové de ladite commune de la manière suivante :

SECTION	N°	LIEUDIT OU VOIE	NATURE	CONTENANCE		
				HA	A	CA
A	114	SESCA DE GOUSSE	P		47	38
A	207	LABEDAT	P		88	97
A	251	D°	T	3	30	00
A	264	D°	T		84	00
A	265	D°	BT		56	60
A	266	D°	T		74	68

IN. S L h

R